Compte-rendu du conseil d'école RPI Rétaud-Varzay - Jeudi 7 novembre 2024 -

Présents:

- M. Lavergne (Maire de Rétaud) et M. Bossuyt (adjoints chargés des affaires scolaires de Rétaud),
- Mme Dillenseger (adjointe chargée des affaires scolaires de Varzay),
- M. Beverina, Mme Plat, M. Bachelier, Mme Mellier, Mme Bernardi, Mme Verger et M. Gaillard (parents élus représentants des parents des élèves du RPI),
- M. Fayolle, Mme Bouchet, Mme Flavigny, Mme Marouby, Mme Mescam, Mme Remigereau et Mme Guillon (enseignant.e.s du R.P.I.).
- Mme Mille Caroline (ATSEM Varzay),
- M. Kraszewski (Directeur de l'accueil périscolaire de Varzay),
- Mme Satony (Directrice de l'accueil périscolaire de Rétaud et ALSH de Rétaud).

<u>Excusés</u>: Mme Dura Justine, Mme Vidal Juliette (enseignantes du RPI), Mme Journal (adjointe chargée des affaires scolaires de Rétaud), M. Chateaugiron (Maire de Varzay), Mme Hegui (conseillère municipale de Varzay), Mme Rouxel (représentante de la C.D.A. de Saintes), Mme Boncourt (médecin de l'Education Nationale), l'équipe du R.A.S.E.D., Mme Charpentier (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Dassonville (parents élus représentants des parents des élèves du RPI).

Début du conseil d'école : 18h00

- désignation de deux secrétaires de séance : Cyril Fayolle et Virginie Guillon.
- vote à l'unanimité pour réaliser un conseil d'école commun du R.P.I.
- Le compte-rendu du conseil d'école du lundi 10 juin 2024 est voté à l'unanimité.

I- Les compétences du conseil d'école et les élections des représentants des parents d'élèves

a) Les attributions du Conseil d'école :

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit de façon institutionnelle une fois par trimestre.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école :

- les actions pédagogiques et éducatives entreprises pour réaliser les objectifs nationaux,
- l'intégration des enfants handicapés,
- les activités pédagogiques complémentaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la sécurité des enfants,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République,
- les réunions d'informations avec les parents d'élèves.

Les membres du conseil d'école ont l'obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit de façon institutionnelle une fois par trimestre.

b) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2024; le vote a été réalisé exclusivement par correspondance.

<u>Varzay</u>: 3 titulaires et 2 suppléants ont été élus : Mme Dassonville Anaïs, Mme Mellier Laure, Mme Bernardi Ilona, Mme Verger Camille et M. Gaillard Grégory.

Sur 138 parents inscrits, 92 personnes ont voté et il y a eu 82 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 66,67 %.

<u>Rétaud</u>: 4 titulaires et 1 suppléant ont été élus : M. Bévérina Kévin, Mme Pigère Stéphanie, Mme Teyssonnier Aurélie, Mme Plat Leroy Nathalie et M. Bachelier Christophe.

Sur 163 parents inscrits, 107 personnes ont voté et il y a eu 92 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 65,64 %.

Vote à l'unanimité du vote exclusif par correspondance pour les prochaines élections.

<u>II- La rentrée 2024 : les effectifs et les répartitions, les réunions de rentrée, les APC, le RASED, le suivides élèves en situation de handicap, le plan de continuité pédagogique</u>

a) Les effectifs et les répartitions :

Varzay:

PS	MS	GS	СР	Total
13	18	26	16	73

Rétaud :

СР	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	18	25	19	20	89

Les répartitions actuelles :

Varzay:

PS/MS	MS/GS	GS/CP	Total
PS + MS	MS + GS	GS + CP	72
13 + 11 (24)	7 + 18 (25)	8 + 16 (24)	73

(1 départ en MS depuis le retour des vacances de la Toussaint)

Rétaud:

Classe 1 C.P. / C.E 1	Classe 2 C.E.1. / C.E 2	Classe 3 C.M 1	Classe 4 C.M 2	Total
25 (7+18)	25	19	21	90

Soit un total de 163 élèves sur le R.P.I.

b) Les réunions de rentrée :

<u>Varzay</u>: la réunion de rentrée a eu lieu le mardi 17 septembre. Elle s'est déroulée dans la salle de motricité dans un premier temps pour les nouvelles familles de l'école. Ce premier temps d'échange était consacré à une réunion d'informations générales au sujet de l'école. Puis, un deuxième temps a eu lieu dans chaque classe où l'enseignant.e a présenté le programme ainsi que l'organisation de sa classe.

<u>Rétaud</u>: La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 6 septembre. Les parents ont été accueillis dans la cour de récréation pour rencontrer les différents partenaires concernés par la vie des enfants à l'école : la mairie, la cantine, le périscolaire et l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les projets de l'année ont été expliqués ainsi que les différents moyens de communication avec les enseignantes de l'école (Beneylu, mail, carnet de liaison).

Deux parents de l'Association des Parents d'Elèves ont présenté les actions menées par l'A.P.E. cette nouvelle année scolaire 2024-2025.

Finalement, les enseignantes ont accueillies les parents dans leur classe pour leur présenter les lieux de vie à l'école, pour leur faire découvrir l'organisation de la classe, les modalités du travail en classe, les attentes et le travail personnel demandé.

c) Les activités pédagogiques complémentaires

Ces séances se déroulent hors temps scolaire et sont soumises à l'autorisation des parents. Nous rappelons aux parents qu'il faut qu'ils consultent régulièrement les cahiers de liaison de leur enfant pour voir si leur enfant est concerné ou non.

Varzay: Elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et/ou le vendredi après la classe de 16h30 à 17h30.

Pour toute l'année scolaire, il a été fait le choix, par l'équipe enseignante, de ne pas proposer d'APC aux élèves de PS. Directrice déchargée des A.P.C. Les séances d'APC ne durent pas toute l'année scolaire.

En lien avec les missions complémentaires du PACTE enseignant proposé depuis la rentrée 2023 et compte tenu des besoins des élèves de CP, Cyril et Aurélia ont décidé de proposer aux élèves de CP qui en auraient besoin quelques séances de travail en petits groupes. Les modalités de ces interventions sont en cours de construction.

Rétaud: Elles ont lieu le lundi et le jeudi soir de 16h15 à 17h15.

en période 1 : les CM1 et les CM2 ont travaillé la méthodologie,

en période 2 : les CE2 travailleront la lecture compréhension comme les CM1 et les CM2.

Les élèves du CE1 travailleront la résolution de problèmes avec madame Justine Dura dans le cadre du dispositif PACTE.

d) Le RASED

Le RASED regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue de l'Education Nationale qui travaillent en collaboration avec les enseignants et les parents pour prévenir la difficulté scolaire et favoriser la réussite des élèves qui en ont le plus besoin en mettant en œuvre une aide personnalisée.

Nous dépendons de l'équipe du RASED de l'école élémentaire de Pasteur.

<u>Varzay</u>: un temps d'échange au cours de la première semaine d'école a été fait entre l'équipe enseignante et l'équipe du RASED afin de faire un premier point sur le suivi des élèves à profil particulier. Une continuité est en cours avec les demandes d'aides réalisées les années précédentes. Des nouvelles demandes d'aides vont s'ajouter cette année. 3 équipes éducatives ont été réalisées depuis le mois de septembre et d'autres sont à venir.

Rétaud: 7 demandes d'aide ont été données au RASED.

Une équipe éducative a été menée en octobre pour un élève du CM2.

Une équipe de suivi de scolarité est programmée en décembre pour une élève en situation de handicap.

Avec l'accord des familles, une enseignante spécialisée intervient pour apporter du soutien à trois élèves (1 CP, 1 CE2 et 1 CM1).

e) Le suivi des élèves en situation de handicap

Varzay: 2 élèves en situation de handicap cette année sur l'école dans la classe de PS/MS. Pas d'AESH.

<u>Rétaud</u>: Une équipe de suivi de scolarité est programmée en décembre pour une élève en situation de handicap.

Madame Laëtitia Chibikh déjà présente dans l'école l'année dernière, intervient auprès d'une élève en situation de handicap le jeudi après midi et le vendredi toute la journée.

f) le plan de continuité pédagogique

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un plan de continuité pédagogique qui précise les actions à mener pour suivre nos élèves au cas où une classe (ou plusieurs) seraient fermées pour des raisons sanitaires. Chaque directrice présente le plan de continuité pédagogique de son école.

III- Les évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

<u>CP Varzay</u>: elles se sont déroulées la deuxième semaine de septembre. 5 séquences d'une trentaine de minutes. Parfois il y avait les GS dans la classe, parfois il y avait décloisonnement donc les GS allaient avec Maître Cyril.

Les parents ont eu un rendez-vous avant les vacances de la Toussaint pour avoir les résultats de manière individuelle.

Il y aura un deuxième volet des évaluations nationale pour les CP en Janvier.

<u>Rétaud</u>: Elles ont été passées du 9 septembre au 20 septembre 2024 dans toutes les classes de l'école CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les quatre enseignantes ont présenté les résultats de ces évaluations aux parents lors de rendez-vous individuels menés en période 1 et en période 2 ;

Ces moments d'échanges ont été fructueux et ont permis d'évoquer toutes les questions des parents.

Chaque famille a pu conserver les résultats de son enfant pour mieux les apprécier puis les retourner à l'école où ils sont rangés dans chaque dossier scolaire des élèves.

Les prochaines évaluations nationales en janvier 2025 ne concerneront que les élèves de CP.

IV - Le bilan des coopératives scolaires

<u>Varzay</u>: en septembre 2022, il y avait 3535,12 € sur le compte. Au cours de l'année scolaire 2023/2024, il y a eu 5446,42 € de charges et 4950,90 € de produits. En septembre 2024, nous en sommes à 3039,60 € sur le compte.

<u>Rétaud</u>: Pendant l'année scolaire passée en 2023-2024, un grand nombre de projets ont été construits et menés pour les élèves de l'école de Rétaud avec l'aide financière de la CDC de Gémozac dont le financement a été de 51 euros par élève.

En septembre 2024, le compte de la coopérative scolaire affiche 5 060 €.

Cette dernière année scolaire, les charges ont été à hauteur de 9640 € et les produits de 11 163€.

<u>V - Le règlement intérieur et la sécurisation des écoles : les exercices attentat-intrusion et incendie (PPMS), le protocole de surveillance des récréations, les travaux d'été.</u>

a) Le règlement intérieur :

- Lecture collective du règlement intérieur des deux écoles du RPI.
- Des modifications sont apportées :
 - 1. Changement des horaires des APC sur l'école de Varzay, art. 3 « les APC : lundi et/ou mardi et/ou jeudi et/ou vendredi (de 16h30 à 17h30) »,
 - 2. Rajout du masculin pour l'accompagnateur du bus, art. 3 « accompagnateur trice pour le bus »,
 - 3. Rajout du soutien scolaire pour Rétaud, art. 3 « le soutien scolaire : vendredi (de 16h15 à 17h15) ».

Le règlement intérieur modifié est approuvé et voté à l'unanimité.

b) Les récréations

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un document intitulé « surveillance et cour de récréation » afin de prévoir l'organisation et la surveillance par les adultes des temps d'accueil et des temps de récréation à l'école. Chaque directrice présente le protocole de son école.

<u>Varzay</u>: Les parents d'élèves et/ou les accompagnants amènent leur enfant dans l'école et les aident à installer leurs affaires à leur porte-manteau situé dans le vestiaire. Une fois entrés dans la classe et après être passé aux toilettes si besoin, les élèves de CP débutent la classe alors que les élèves de PS, MS et GS ont un temps de jeux libres et de remédiation.

La récréation du matin : de 11h00 à 11h30 pour les élèves de la classe PS/MS et de 11h10 à 11h40 pour les classes de MS/GS et GS/CP. Des zones de jeux sont définies dans la cour de l'école (zone de la structure, zone des vélos, zone du bac à sable et zone de l'herbe avec des règles définies et expliquées aux élèves). Tous les élèves peuvent jouer ensemble. Au-moins deux adultes ou plus sont de surveillance dans la cour de récréation.

La récréation du midi : Un seul service. Les trois classes déjeunent de 12h00 à 13h00 environ. Les élèves de PS partent au dortoir pour la sieste après le temps du repas alors que les élèves de MS, GS et CP ont un temps de récréation dans la cour sous la surveillance du personnel de la CDA. Les enseignants reprennent la surveillance de la cour à partir de 13h20. Un point est alors fait entre le personnel de la CDA et l'équipe enseignante si besoin.

La recréation de l'après-midi : de 15h40 à 16h00 pour les élèves de GS/CP et de 15h30 à 16h00 pour les élèves de PS, MS et GS. Même organisation que pour la récréation du matin.

Avant et après chaque récréation, les élèves peuvent passer aux toilettes s'ils en ont envie.

En cas de pluie, les récréations ont lieu dans les salles de classe ou bien alors dans la salle de motricité et/ou à l'accueil périscolaire puisqu'il n'y a pas de préau à l'école.

Rétaud:

L'accueil des élèves se fait chaque matin à partir de 8H35 au portillon de l'école (face au parking). Deux enseignantes sont présentes à cet endroit pour accueillir les élèves et échanger avec les parents si besoin. Après un passage aux toilettes pour se laver les mains, ce moment est un temps calme d'échange entre les élèves avant l'entrée en classe à 8H45. Les deux autres enseignantes surveillent la cour et les toilettes.

La récréation du matin a lieu de 10H30 à 10H45 et celle de l'après-midi a lieu de 15H00 à 15H15.

Toutes les enseignantes sont présentes pour la surveillance de chaque récréation de la journée.

Dans la cour des zones ont été précisées afin que chaque cycle puisse expérimenter les Activités Physiques Quotidiennes. Du matériel spécifique est associé aux différentes zones de la cour pour organiser les jeux calmes, les jeux de lancer, les jeux de courses ...

C'est la cloche du préau qui sonne la fin de chaque récréation et la nécessité de passer aux toilettes pour le lavage des mains.

En cas de pluie, le préau peut accueillir tous les élèves. Si la météo met en danger les élèves (fortes pluies, vent fort, verglas...) les élèves après un passage aux toilettes jouent dans leur classe.

A 12H00 pour le cycle 2 et à 12H15 pour le cycle 3 un temps d'échange avec le personnel du temps du repas est prévu pour les enseignantes de l'école de la même manière à la reprise à 13H20 pour le cycle 2 et à 13H35 pour le cycle 3.

La sortie des élèves est à 16H15 et chaque enseignante veille à répartir les élèves dans les rangs appropriés : périscolaire de Rétaud (sous le préau), bus (le long du potager de l'école) et sortie parents en suivant le chemin blanc vers le parking de l'école où les parents attendent leurs enfants.

Les enseignantes accompagnent au périscolaire de Rétaud les élèves qui resteraient seuls.

c) La sécurité et les exercices

Les directrices présentent les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de chaque école. Un PPMS est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou une intrusion.

<u>Varzay</u>: pas encore d'exercices réalisés à ce jour. Nouveaux documents PPMS en attente de réception. Mme Bouchet souhaiterait les remettre à jour avec l'équipe municipale de Varzay et le référent sécurité. Elle présente les trois types d'exercices qu'il y a à réaliser avec les élèves, les protocoles mis en place pour chacun d'eux (signaux et protocoles à suivre différents).

Les parents d'élèves sont avertis du déroulement de ces exercices via un mail le jour-même ou le lendemain.

<u>Rétaud</u>: Un exercice surprise d'alerte incendie a été mené le vendredi 11 octobre. Un bilan a été réalisé en classe avec les élèves en fonction de leur âge. Les prochains exercices seront planifiés après avoir retravaillé en équipe pédagogique les différents PPMS. Monsieur Bossuyt avait évoqué l'année dernière la possibilité de faire un exercice sur le temps méridien pour impliquer tout le personnel. Cela reste à programmer. Les PPMS seront transmis à la Mairie de Rétaud ainsi qu'à madame l'inspectrice de l'Education Nationale avec les modifications réalisées.

d) Les travaux dans les écoles du RPI :

<u>Varzay</u>: Construction d'une cuisine en bois pour la classe de CP.

Rétaud : Des stores occultants ont été posés dans la classe du CP-CE1.

La toiture du bâtiment principal de l'école a été revue cet été, des plaques de zinc ont été posées pour assurer l'étanchéité et la fermeture de la cheminée.

Madame Mescam demande que la sonnette hors d'usage de l'école soit enlevée afin que seule la sonnette fonctionnelle soit accessible.

Mesdames Marouby et Rémigereau demandent une étagère dans leur classe pour y ranger le matériel des PAI.

VI - Calendrier de l'année scolaire (actions et projets)

- 2ème conseil d'école : lundi 17 mars 2025 à 18h00 à Varzay.
- 3ème conseil d'école : jeudi 12 juin 2025 à 18h00 à Varzay.

Varzay:

Projets communs aux trois classes:

- balade à pied autour de l'école, utilisation du City Stade pour des séances de motricité,
- le projet des « Incorruptibles » initié depuis plusieurs années est reconduit cette année,
- sortie au Gallia Théâtre Cinéma courant décembre et/ou janvier pour le visionnage de courts métrages,
- la venue d'un spectacle d'arts vivants à l'école avec Olivier et Isabelle Verger, association « Les Chardonnerets » le mardi 6 Mai.
- des sorties scolaires de fin d'année pour chacune des trois classes sont prévues.

Projet spécifique à chaque classe :

- activités aquatiques pour les classes de MS/GS et GS/CP à la fin de l'année scolaire (du 07/04/2025 au 18/04/2025, 8 séances, seulement les élèves de GS et de CP).

Rétaud : Actions collectives et projets partagés :

<u>L'écocitoyenneté</u>: des élections des représentants des élèves pour chaque classe de l'école ont été organisées le même jour que les élections des représentants de parents d'élèves. Les quatre enseignantes de l'école souhaitent pour leurs élèves, travailler le vivre ensemble, favoriser l'ouverture à la vie démocratique (cycle 3), pratiquer le débat en classe, améliorer le cadre de vie et aider à devenir acteurs de projets collectifs.

<u>Ecole amie des droits de l'enfant avec l'UNICEF</u>: Poursuite de ce projet pour la deuxième année. Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de l'école de bien connaître la C.I.D.E (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) de vivre ces droits et de les faire connaître (parents...). Vendredi 8 novembre, nous accueillons une délégation d'Unicef France pour nous aider à mesurer notre progression et l'investissement des enfants de l'école.

Projet frise murale avec un artiste plasticien monsieur Benoit Hapiot :

L'année dernière,_les élèves avaient décidé de faire la promotion des droits des enfants par le dessin en créant une frise murale collective.

Ce projet donnera également l'opportunité aux enfants de réaliser des marquages ludiques au sol.

Classe de neige pour les deux classes du cycle 3 du 2 février 2025 au 8 février 2025

Le projet sera présenté aux familles le vendredi 8 novembre à partir de 18h dans la salle de classe de madame Guillon.

<u>Le vent des globes</u>: Les élèves du cycle 3 et du CE2 ainsi que leurs enseignantes, suivront avec attention la course du « Vent des Globes » le départ est prévu pour dimanche 9 novembre! Ce projet offre aux élèves la possibilité de découvrir la vie des navigateurs, les contraintes de la navigation à la voile, les aléas de la course...de belles découvertes en perspective!

<u>Projet lecture avec les incorruptibles</u>: Depuis 5 ans déjà, toutes les classes de l'école participent et comme à chaque fois les élèves choisiront en mai 2025 leur ouvrage préféré! Les livres circulent dans les familles pour des lectures partagées. Cette année nous participons également au prix littéraire de l'UNICEF sur le thème « Grandir dans un monde durable, ça n'attend pas »

<u>SRAV pour le cycle 2</u>: En mai 2025 deux fois par semaine les élèves du CP, du CE1 et du CE2 travailleront la maîtrise de leur vélo, commenceront à connaître le code de la route et les règles du déplacement en groupe sur route. Une sortie sera organisée en juin 2025 sur l'île d'Aix pour finaliser le projet.

<u>Natation scolaire</u> : les séances de natation scolaire se déroulent en juin et début juillet pour 10 séances par classe à la piscine de Meursac

VII – Questions diverses

Ecole de VARZAY:

• <u>Question 1 :</u> A quelle période les enseignants souhaitent rencontrer les parents pour faire un point sur l'enfant ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Elodie : une rencontre avec toutes les familles (PS/MS) pour présenter l'outil du carnet de suivi des apprentissages et faire un point du premier semestre en Janvier / Février.

Aurélia : Rencontre avec les parents des CP au mois d'octobre pour présenter les résultats des évaluations nationales. Rencontre au mois de janvier avec ses mêmes parents en cas de besoin seulement pour présenter les résultats de la deuxième série des évaluations nationales. Pour les élèves de GS, rencontres possibles à la demande des parents ou de la maîtresse.

Cyril: 3 cas de figures:

- pour les MS : pas de règles établies,
- pour les GS: un rendez-vous après le passage du carnet de suivi des apprentissages vers février,
- pour les élèves à besoins spécifiques : le suivi est plus constant.
- Question 2 : Concernant le bac à sable, les enfants signalent ne pas pouvoir y accéder (même aux beaux jours). Cela est-il vrai ? Si oui, ne faut-il pas envisager de le remplacer par une nouvelle

structure de jeu?

Réponse de l'équipe enseignante : C'est une activité que l'équipe pédagogique apprécie mais qui est extrêmement dépendante de la météo (il n'a donc pas pu être utilisé l'année dernière). Le bac à sable à besoin d'un rafraîchissement qui aura lieu au printemps. Nous pourrons le réutiliser à cette période-là nous l'espérons.

• <u>Question 3 :</u> Concernant le bus scolaire, certains parents constatent qu'il n'arrive jamais à la même heure à Rétaud le soir. Est-il possible de rappeler ses horaires ?

Réponse de Christophe : les horaires du bus sont affichés au niveau du périscolaire et sont consultables sur internet. Comme expliqué l'année dernière, les parents peuvent être sur la liste de diffusion « BUSS Saintes Grande Rive l'Agglo » en allant s'y inscrire.

Horaires:

Matin : mise en place Varzay : 8h23 - départ Varzay : 8h28 / arrivée Rétaud : 8h35 - départ Rétaud : 8h39 - arrivée Varzay : 8h50.

Soir : mise en place Rétaud : 16h15 - départ Rétaud : 16h20 / arrivée Varzay : 16h31 - départ Varzay : 16h36 / arrivée Rétaud : 16h48 - départ Rétaud : 16h53.

Ecole de RETAUD:

• <u>Question pour l'Ecole</u>: Plusieurs retours positifs pour les rendez-vous proposés post évaluations nationales. Les amplitudes proposées et la présence des enfants ont été appréciées. Le gouvernement avait mis en place un programme de sport 30mn par jour pour chaque élève avec la possibilité d'équipements sportifs. L'école de Rétaud a-t-elle bénéficié de ces équipements ?

L'équipe pédagogique a organisé les récréations et l'espace de la cour pour que deux espaces soient dédiés aux activités sportives pendant chaque récréation :

Le grand espace devant le grand bâtiment est dédié aux jeux de ballons le matin et au badminton l'après-midi. Un autre espace du mur côté rue et jusqu'à la barrière devant les toilettes est dédié aux jeux de courses. L'école de Rétaud a bien bénéficié l'année dernière du kit APQ de l'Education Nationale. Le matériel est utilisé à chaque récréation.

• Question pour la Municipalité: Nous avons la chance d'avoir une restauration faite sur place à Rétaud, pouvez-vous rappeler sur quelles recommandations sont réalisées les menus et par qui? En effet, nous avons des questions en lien avec le menu végétarien et l'équilibre des menus.

Monsieur Lavergne, maire de Rétaud, explique que les menus végétariens sont prévus par la loi EGalim en restauration collective. Il précise que c'est la cantinière qui organise les menus et qu'elle a bénéficié d'une formation. Monsieur Lavergne précise que des produits Bio ou des produits de proximité sont régulièrement servis. Pour vos questions, vous pouvez contacter monsieur Bossuyt ou madame Journal à la mairie.

• Questions pour le périscolaire de Rétaud : Plusieurs remerciements de parents pour les différents temps proposés : la soirée de rentrée pour faire connaissance entre parents (présentation et utilisation de jeux en bois), la soirée Halloween, le théâtre le matin, les fêtes de fin d'année. Serait-il possible d'avoir un abri pour attendre quand nous récupérons les enfants ? Serait-il possible que les enfants fassent leurs devoirs à la garderie de Rétaud comme à Varzay ?

Monsieur Lavergne maire de Rétaud explique qu'il est difficile de prévoir une construction en dur à un endroit classé et règlementé par les bâtiments de France.

Madame la directrice du périscolaire de Rétaud répond que les enfants peuvent faire leurs devoirs le soir s'ils en manifestent l'envie, un espace plus calme leur est réservé alors.

Le conseil d'école du 7 novembre 2024 s'achève à 20 heures 09.

Les directrices des écoles de Varzay et de Rétaud Mesdames Bouchet et Mescam